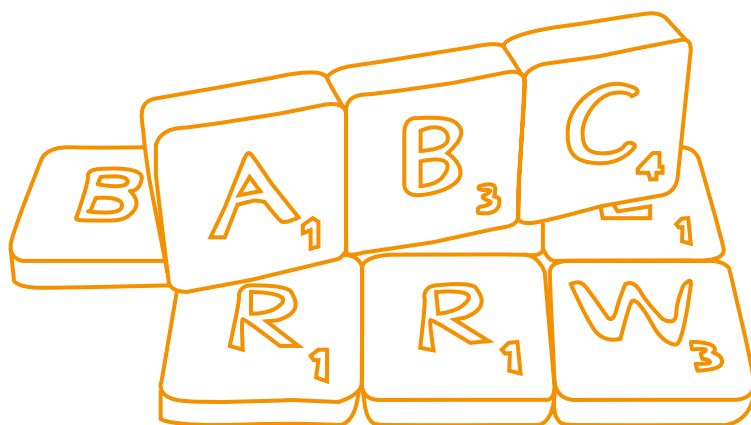


# L'illettrisme au Luxembourg

Texte : Simone Beck

Illustrations : Maison Moderne



À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Gemengebibliothék, devenue il y a dix ans la Cité Bibliothèque, *ons stad* présente les divers aspects que peut prendre le texte : il est imprimé, il est récité, discuté, critiqué, il devient objet d'art, il provoque des coups de cœur, on le trouve même dans des armoires sur une place publique. Et pourtant, il n'est pas accessible à tout le monde. Comment vivre dans un monde dont l'écriture vous est inaccessible ?

Dans un passé pas si lointain de l'histoire européenne, la compétence de la lecture était réservée aux érudits, favorisant ainsi un clivage social à multiples conséquences, mais aussi des soirées conviviales destinées à la narration de contes ou des attroupements quand des marchands ambulants lisaient à haute voix sur une place de marché des nouvelles vieilles de plusieurs mois. Avec la généralisation de l'école primaire gratuite – du moins dans nos régions – l'analphabétisme a forcément diminué. Est-il pour autant éradiqué ?

## Analphabétisme ou illettrisme ?

Demandons-nous d'abord ce que l'on désigne par analphabétisme, une notion qu'il faut distinguer de l'illettrisme. En 1960, l'UNESCO, qui longtemps ne s'est préoccupée que de l'analphabétisme dans les pays émergents, en a proposé une première définition : « L'analphabète est une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, en exposé simple et bref en rapport avec sa vie quotidienne<sup>1</sup> ».

Quand à la fin des années 1970, ATD Quart Monde a vulgarisé le terme d'illettrisme<sup>2</sup>, l'UNESCO a peaufiné en 1978 sa définition en proposant la notion d'analphabétisme fonctionnel. « Est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabetisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa com-

munauté, et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de sa communauté ». Cette définition est trop alambiquée pour satisfaire.

En France, la notion d'analphabétisme n'est guère courante : on lui préfère le concept d'illettrisme. En 1997, le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, créé en 1984 en France et remplacé en 2000 par l'Agence nationale contre l'illettrisme, définit les personnes illettrées comme « des personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées, et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle. Ces personnes, qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, familiales ou fonctionnelles, et n'ont pu user de ces savoirs et/ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile et qui évitent et/ou appréhendent ce moyen d'expression et de communication<sup>3</sup> ».

Cette définition précise le groupe d'âge : des jeunes qui à la fin de leur scolarité obligatoire ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écrit sont considérés comme illettrés – et non analphabètes, puisqu'ils connaissent les lettres, mais sont incapables de s'en servir de façon satisfaisante. Il est étonnant que ces

définitions se limitent aux seules lettres. Quid des chiffres et du calcul? Le Literacy Dictionary, régulièrement mis à jour depuis 1995, élargit le concept d'illettrisme aux compétences déficientes en calcul.

### L'illettrisme au Luxembourg

Qu'en est-il du phénomène de l'illettrisme au Luxembourg? Nous avons une scolarité obligatoire et gratuite jusqu'à seize ans, alors comment expliquer le phénomène affligeant que quelque 8 % des élèves terminent leur scolarité comme illettrés? Une analyse intéressante en a été faite dans le magazine *forum* de 2005, mais ses conclusions ne sont plus d'actualité, puisque l'auteur n'a pas dû tenir compte des spécificités provoquées par l'arrivée d'hommes et de femmes scolarisés dans une écriture qui n'est pas la nôtre<sup>4</sup>.

En novembre 2014, le député André Bauler (DP)<sup>5</sup> pose une question parlementaire sur l'illettrisme au Luxembourg au ministre de l'Éducation nationale, problématique reprise par Claudia Dall'Agnol (LSAP)<sup>6</sup> dans une question parlementaire du 9 février 2017. Dans ses réponses, Monsieur Claude Meisch précise qu'« au Luxembourg, les personnes qui ont été scolarisées mais qui ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul (compétences de base) pour être autonomes dans les situations simples de la vie quotidienne, sont considérées être en situation d'illettrisme ».

Le Luxembourg ne participe pas aux études internationales initiées par l'OCDE dans le cadre de son programme<sup>7</sup> pour l'évaluation des compétences des adultes dans les domaines littératie, numératie et compétences numériques. Des études nationales sont – selon le ministre – difficiles, voire impossibles à cause de la situation linguistique complexe et des flux migratoires que connaît le Luxembourg.

### Pisa 2012

Pourtant, les études PISA nationales ciblées sur les jeunes âgés de 15 ans permettent quelques conclusions sur leurs compétences. Le niveau 1 est considéré « comme niveau de base pour une participation active et productive à la vie en société. Les jeunes dont les compétences se situent au niveau 1 et en dessous peuvent être considérés comme une population à risque<sup>8</sup> ».

L'étude PISA de 2012 révèle que 15 % des jeunes de 15 ans se situent au niveau 1 des compétences mathématiques et 8,8 en-dessous de ce niveau. Pour la lecture, la situation est tout aussi dramatique: 13,8 % des jeunes atteignent le niveau 1, et 8,3 % se situent en-dessous de ce niveau. Ces chiffres préoccupants s'expliquent par le milieu social, des troubles d'apprentissage, le nombre important de demandeurs de protection internationale souvent scolarisés

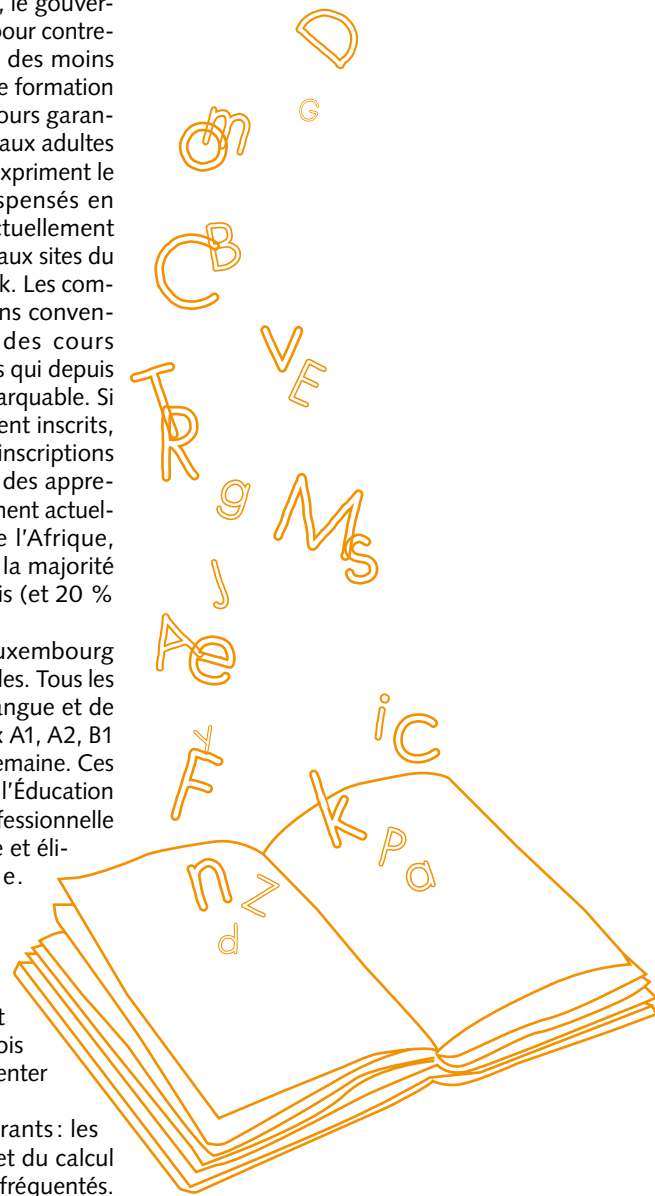
dans une autre écriture et l'effritement progressif des compétences si elles ne sont pas régulièrement utilisées.

Conscient de cette situation, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour contre-carrer l'illettrisme des jeunes et des moins jeunes. Depuis 1991, le Service de formation des adultes (SFA) propose des cours garantissant une instruction de base « aux adultes résidant au Luxembourg qui en expriment le désir<sup>9</sup> ». Ces cours gratuits, dispensés en français et en allemand, sont actuellement suivis par une centaine d'adultes aux sites du SFA à Walferdange et à Ettelbruck. Les communes, le SFA et des associations conventionnées proposent en plus des cours gratuits d'allemand et de français qui depuis 2010 connaissent un succès remarquable. Si en 2010, 124 participants y étaient inscrits, cinq ans plus tard, le nombre d'inscriptions atteignait 888 unités. La moitié des apprenants inscrits dans ces cours viennent actuellement du Proche-Orient et de l'Afrique, alors qu'il y a quelques années, la majorité était des ressortissants portugais (et 20 % de Luxembourgeois).

Les efforts de la Ville de Luxembourg dans ce domaine sont considérables. Tous les ans, elle propose des cours de langue et de culture luxembourgeoise (niveaux A1, A2, B1 et B2) à raison de deux fois par semaine. Ces cours, agréés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle sont sanctionnés par un diplôme et éligibles au congé linguistique. Consciente de l'importance du luxembourgeois comme facteur d'intégration et de cohésion sociale, la Ville de Luxembourg propose également sur support mp3 des cours de luxembourgeois élaborés sous l'égide du Biergerzenter et téléchargeables gratuitement.

Les chiffres semblent rassurants: les cours d'apprentissage de l'écrit et du calcul ou les cours de langue sont bien fréquentés. Et pourtant, le fait de ne pas savoir bien lire, écrire ou calculer est souvent caché par les personnes concernées, victimes de la stigmatisation sociale qui accompagne l'illettrisme. Elles prétendent avoir oublié leurs lunettes ou avoir mal à la main pour ne pas révéler le fait qu'elles ne savent pas lire ou écrire. « On dit que les illettrés sont bêtes, alors qu'ils doivent faire preuve d'intelligence chaque jour: il leur faut bien vivre avec ce handicap et le dissimuler aux regards des autres pour ne pas passer pour des idiots. Cela exige des trésors d'ingéniosité », dit un jeune homme dans un article paru dans la version en ligne de L'Express<sup>10</sup>.

Notre société gagnerait en générosité et en compétences si les gens qui ne maîtrisent pas notre alphabet pouvaient utiliser leur ingéniosité à des activités plus productives et plus satisfaisantes que celle de cacher ce que l'on considère comme une tare. ♦



<sup>1</sup> Conférence mondiale pour l'éducation des adultes de Montréal, 1960.

<sup>2</sup> « Le Mouvement (ATD Quart Monde) a choisi d'utiliser le terme illettrisme, celui d'analphabétisme ayant une connotation très péjorative pour les adultes du Quart Monde. (...) Une situation ignorée exige un vocabulaire nouveau, fût-ce au prix d'un barbarisme. » (Mouvement ATD Quart Monde, Rapport moral 1979).

<sup>3</sup> GPLI, Illettrisme, accès et rapport à l'écrit. Répertoire de la recherche 1997. Ministère du Travail et des Affaires sociales, 1997 p. 86

<sup>4</sup> Norbert Ewen, L'illettrisme en actes, forum 246, 2005 p. 34 sqq

<sup>5</sup> Question parlementaire N°736

<sup>6</sup> Question parlementaire N°2753

<sup>7</sup> PIAAC: Programme for the International Assessment of Adult Competencies

<sup>8</sup> Réponse du Ministre de l'Éducation nationale la question parlementaire du député André Bauler (23 décembre 2014)

<sup>9</sup> Réponse du Ministre de l'Éducation nationale la question parlementaire à la députée Claudia Dall'Agnol (9 février 2017)

<sup>10</sup> [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/comment-je-dissimule-mon-illettrisme\\_484723.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/comment-je-dissimule-mon-illettrisme_484723.html), publié le 28 août 2005, consulté le 15 février 2018